L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 6, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENTS.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille [illegible] pour la campagne, publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un endroit à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera souscrit avant que ce compte arriéré ne soit réglé; [illegible] qui voudront cesser leur abonnement devront donner avis par écrit, une semaine [illegible] l'échéance du trimestre.

Annonces.—Une piastre par carré de chaque annonce pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement ne sera considéré que comme une annonce nouvelle. Le carré se compose de DIX lignes au moins.

Annonces pour l'année aux annonces—Les [illegible] propriétaires de magasins de détail [illegible] la Banque, Compagnies d'Assurance et autres [illegible] $80. [illegible] pour deux carrés à [illegible] commission [illegible] $50. Ces abonnements [illegible].

[illegible] annonces [illegible] sur avis [illegible] par mois.

Les annonces [illegible] l'attention du public d'une [illegible], les annonces [illegible] annonces de bénéfices, &c. &c., [illegible] au carré pour chaque insertion.

Les annonces ou articles d'une nature personnelle [illegible] pour [illegible] pour deux fois.

[illegible] Les Annonces [illegible] paiement de justice [illegible] [illegible] publiées par [illegible] en conséquence de cette demande [illegible].

Les Annonces sur feuille extra [illegible] $150.

Les Annonces de candidature [illegible] par [illegible] ordinaire.

MARRONNAGES.

$25 DE RECOMPENSE.—Est parti [illegible] de chez le soussigné le 22 courant, la négresse nommée LAURETTE, âgée de trente ans, peau rouge, taille de cinq pieds, [illegible] fort, [illegible] anglais, [illegible]. La récompense [illegible] dans une des geôles de cette ville.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont avertis de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

FELIX DELERY.

Paroisse Jefferson, 25 octobre 1839.

$25 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation et la remise au soussigné du nègre ARMISTEAD, lequel nègre est parti de l'habitation de Robt. C. Camp, paroisse [illegible] vers le 15 août dernier. Il est de la taille d'environ 5 pieds 4 ou 5 pouces, âgé d'environ 17 ans, bien bâti et d'un maintien agréable. Il a été [illegible] au marché Ste Marie. Le public est notifié de ne point le recevoir ou l'employer sous peine d'être poursuivi à la rigueur des lois.

23—1m WM. E. FLORANCE, 71 Royale.

$30 DE RECOMPENSE.

Seront données pour l'arrestation du nègre CHARLES alias CHALI, parti marron dimanche dans le courant de la journée. Ce nègre est de la taille d'environ 5 pieds 10 pouces, robuste, très bien fait, visage très noir, peau fine, sans barbe, âgé d'environ 25 ans, et [illegible]. Il était vêtu d'une veste blanche et un pantalon de cotonnade bleue et un chapeau noir. Le propriétaire suppose qu'il est parti dans un bateau à vapeur Dimanche pour Louisville ou Cincinnati, et comme il est très intelligent, parlant l'anglais et le français, il essaiera probablement à se faire passer pour libre. Ce nègre travaillait ordinairement dans les presses à coton ou aux bâtisses comme maçon.

Les shérifs des paroisses avoisinantes sont priés de faire attention à l'avis ci-dessus.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont notifiés de ne point recevoir ou employer ledit nègre, sous peine d'être poursuivis à la rigueur des lois.

La personne qui l'arrêtera et le ramènera au propriétaire, recevra la récompense ci-dessus et en outre les frais qu'elle aurait pu encourir.

22 oct—12 Rue Dauphine, No. 277.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné le 29 courant, la négresse APELINE, âgée d'environ 38 ou 40 ans, très noire, ayant une bonne [illegible] de dents et une [illegible] jambes et depuis quelque temps. L'on suppose qu'elle est recélée par un blanc, ébéniste au faubourg [illegible], de Michel, ou Michel Jourdan, qui a travaillé [illegible] courant dans la rue Toulouse, près la rue Dauphine. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la [illegible] à la geôle de la [illegible] qu'elle la ramènera au bureau du soussigné, [illegible] la geôle des Gravier et [illegible].

22 oct—7 THOS. J. SPEARS.

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS DE DEPOT à louer. S'adresser à

25 oct B. LAUDUMIEY, 16, St-Louis.

A LOUER—Un magasin situé rue Royale entre les rues Royale et Conti [illegible] S'adresser à

R. BRINGIER.

A LOUER pour le 1er novembre—Une maison rue St. Claude, entre les rues Ste Anne & Dumaine. S'adresser à

17 oct R. BRUGIER.

A LOUER—Deux Chambres au premier, pour bureaux. S'adresser sur les lieux, No. 21, rue du Camp, au-dessus du [illegible]. 22 oct

A LOUER—Le magasin No. 130, rue des Magasins, joignant le bureau des soussignés. S'adresser à

ISAAC BRIDGE & Co.,

10 oct 134, rue des Magasins.

A LOUER—Une belle maison à un bas [illegible] trois étages, située sur la rue des Magasins [illegible] dessus de la rue St Joseph. Cette maison [illegible] dernier goût et ses commodités [illegible] surpassées par les maisons de la ville. [illegible] sera donnée le 1er novembre. S'adresser à

WALTON & KEMP. 4 oct

La MAISON en briques à trois étages avec cour [illegible] rue [illegible] au coin de la rue des Remparts. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER,

1 oct 50, Canal.

A LOUER—Le magasin en briques à trois étages, No. 30 rue Poydras. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,

1er oct 140, rue Fourbon.

A LOUER—Le rez-de-chaussée du No. 72, rue des Magasins, propre pour un bureau. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,

1er oct 140, rue Bourbon.

A LOUER pour le 1er novembre prochain—Un grand magasin de dépôt, à étages, rue Toulouse, entre Chartres et Royale, ainsi que la maison qui fait face à la rue [illegible] [illegible]. Il y a un rail pour bateaux, et chambres. S'adresser à R. BRINGIER,

15 oct 9, St. Louis.

WHISKEY DE MONONGAHELA—50 barils en magasin et à vendre par P. SHANNON & BROTHERS.

VITRES—100 caisses en magasin et à vendre par P. SHANNON & BROTHERS,

57, rue des Magasins.

COTONADE DES ATTAKAPAS—Quelques coupons de cette cotonnade bleue et rouge de première qualité, à vendre par

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,

25, rue St. Louis.

TOILE D'EMBALLAGE—205 pièces toile du Kentucky; 480 do do de Dundee, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,

25 oct 50, rue du Camp.

TOILE et corde d'emballage—150 pièces toile du Kentucky et 300 rouleaux corde en magasin et à vendre par SAMUEL BELL,

25 oct 89, Magasins.

VINS ET FIGUES—50 barils vins supérieur de Malaga; 100 tambours figues en débarquement et à vendre par J. ROBERT & Co.

25 oct 47, rue Bienville.

BEURRE de l'Ouest—10 demi-barils et 10 barillets beurre de l'Ouest, en débarquement et à vendre par MAHARD & SIGERSON,

25 oct 38, Nelle Levée.

PORC—700 barils porc prime; 200 do mess, 20 do morceaux de croupe; 30 do do M.O. à vendre par MAHARD & SIGERSON,

25 oct 38, N. Levee.

SEL—1500 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par A. PARK,

25 oct 85, Commune.

LES soussignés ont reçu par le navire Francis Depau, de New-York, et offrent en ventes, en lots à la convenance des acheteurs:

219 pièces toile d'emballage, chanvre de Russie;

[illegible] de lin.

La toile ci-dessus a été manufacturée sur un échantillon de toile du Kentucky et est d'une aussi bonne qualité que cette dernière.

18 oct BOUTIN, GALLY & C., 79, Toulouse.

POUDRE ET CHASSE, qualité supérieure HF—Cette Poudre [illegible] en quantité de la fabrique de Dupont [illegible] Eden's Park, à Wilmington, Delaware.

Les soussignés, agents de cette fabrique, offrent cette poudre à l'essai et à un prix très modéré.

21 oct HERBAULT Frères, 70, rue Royale.

SAINDOUX—1000 barillets à vendre par

G. DORSEY, 14 Nouvelle Levée.

TOUTES personnes ayant des réclamations [illegible] la succession de feu Marcelite Hicks [illegible] sont priées de les présenter au [illegible] L. T. Caire, not. pub. No. 47, rue St. Louis.

26 oct—3 en 10 jrs.

LES consignataires de divers barils [illegible] marqués D & H P reçus par le navire [illegible] Shepherd, de Boston, sont priés de les faire [illegible] du soussigné et les enlever.

GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

COTON ECRU A DRAPS—48 balles coton [illegible] pouces de largeur propre pour le marché [illegible] à vendre par

26 oct ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

MARCHANDISES pour plantations—Brogans, chapeaux, hardes, grosses bottes, [illegible] FROST & Co.

8, rue de la Douane.

RIZ—A vendre par le soussigné, 25 tierçons riz [illegible] consommation des planteurs, à vendre JAMES D. DENEGRE,

16, rue de la Douane.

BOTTES, Souliers et brodequins—500 paquets [illegible] un assortiment général de ces articles [illegible] à vendre par

R. G. HOBBS, 12 Douane.

TRAITES sur NEW-YORK, à longs et courts termes, à vendre par

BLANCHARD, EIMER & Co,

26 oct—10 25 rue Bienville.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—70 [illegible] rouleaux corde du Missouri et 200 pièces toile du Kentucky, à vendre par

26 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

CAFE—100 sacs, à vendre par

[illegible] BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TOILE, CORDE ET FICELLE D'EMBALLAGE—200 pièces toile du Kentucky de 44 po [illegible] rouleaux corde de lin; 300 livres ficelle, à vendre par

26o SPRAULE & BUCHANAN, 68 Camp.

JEANS ET LINSEYS—50 balles jeans du Kentucky, couleurs assorties, de 35 pouces de largeur; 60 balles linseys du Kentucky de couleurs assorties, 3 pouces; 100 dou bas de laine pour nègres en magasin et à vendre par

26o SPRAULE & BUCHANAN, 68 Camp.

FARINE—200 barils farine nouvelle, à vendre par

26 oct KIDDER & HEAD, 99, Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. L. FERNET.

Lawrence & Legendre vs leurs créanciers.

LUNDI le 18 novembre prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle Orléans, en date du 11 septembre 1839, les propriétés suivantes, étant une partie de celles abandonnées par lesdits Lawrence & Legendre à leurs créanciers, savoir:

1o. Le lot No. 1, faubourg Lafayette, dans l'ilet no. 5, ayant 25 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et une ligne de face au chemin St. André, sur 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 2 et 115 pieds, 6 pouces de profondeur sur la ligne opposée, le tout mesure anglaise.

Le lot No. 2 dans le même ilet, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 113 pieds, 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 1, (mesure anglaise.)

Le lot No. 3, dans le même ilet mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 112 pieds, 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 4, et 113 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du No 2, (mesure anglaise.)

Le lot No 4, dans le même ilet mesure 25 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 110 pieds, 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 5 et 112 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne du No. 3 (mesure anglaise).

Le lot No 5, formant l'encoignure des rues Adèle et Fulton et du chemin St. André dans le même ilet, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle, 109 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Fulton, 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André et 110 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 4 (mesure anglaise).

Le tout selon un plan tiré par Lewis Pilié le 15 septembre 1835, annexé à un acte au bureau de W. Y. Lewis, Esq. en date du 23 mars 1832.

Conditions de la vente—6, 12, 18 & 24 mois de crédit, endossement des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. Les actes de vente parderant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs.

2o. Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, faisant l'encoignure des rues Carondelet, Union et Gravier, faubourg Ste. Marie, désigné par le No. 19. Le dit lot mesure 22 pieds de face à la rue Union, et 23 pieds de façade sur la dernière, sur une profondeur de 96 pieds. Ensemble le lot No 20, [illegible] la ligne qui le sépare du lot No. 18, et 97 pieds, 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du No. 20, (mesure anglaise.)

Le tout selon un plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente—$700 payables le 6 juin 1840, $700 le 6 juin 1841, pour le paiement de deux billets tirés par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant aux époques ci-dessus, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais de l'acquéreur.

3o. Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'ilet formé par les rues Carondelet, Union, Baronne et Gravier, faubourg Ste. Marie, désigné par le No. 20, mesurant 22 pieds, 2 pouces de face à la rue Union, et 22 pieds 2 pouces de largeur sur la dernière, sur une profondeur de 97 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 19, et 98 pieds 8 pouces et 7 lig. sur l'autre ligne (mesure anglaise), selon un plan tiré par Louis Bringier, Esq. daté du 24 décembre 1835, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente—$700 payables le 6 juin 1840, et $700 le 6 juin 1841, pour le paiement de deux billets tirés par Lawrence & Legendre, et endossés par eux, échéant aux époques ci-dessus, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq., notaire pub. aux frais de l'acquéreur.

4o. La moitié indivise de quatre lots de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, faubourg Lafayette, désignés par les Nos. 2, 3, 6 et 7 se joignant. Le No. 2, mesure 38 pieds 4 pouces de face à la rue Adèle, entre les rues Lettée et Rousseau, sur une profondeur de 71 pieds 11 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant à Rose Marty et 74 pieds et 6 pouces sur la ligne du no. 3, et borné par derrière par le lot no. 1.

Le no. 3, mesure 20 pieds, 9 pouces de face à la rue Adèle, sur 71 pieds, 6 pouces et 6 lignes, sur la ligne qui le sépare du No. 2, et 71 pieds et 2 pouces sur la ligne du No. 6, borné par derrière par le lot No. 4.

Le lot no. 6, mesure 29 pieds, 9 pouces de face à la rue Adèle, sur une profondeur de 74 pieds, 2 pouces sur la ligne du no. 3, et 73 pieds, 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 7, borné sur le derrière par le no. 5.

Le lot no. 7 mesure 71 pieds, 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du no. 6, et 73 pieds, 3 pouces sur la ligne qui le sépare d'autres propriétés & 33 pieds 3 pouces de face à la rue Adèle et borné par derrière par le lot no. 8, tel qu'il appert sur un plan tiré par [illegible] Buisson, en date du 18 mai 1836, déposé en l'étude de F. T. E. Bugné. Lisan Taiz, juge de paroisse, ex-officio not. pub., paroisse Jefferson.

Conditions de la vente: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs.

5. Un lot de terre sur le derrière du faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, désigné par le no. 5, situé à l'encoignure des rues Jackson et Laurel, mesurant 30 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la première, et 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de face sur la dernière.

Le lot no. 17, formant l'encoignure des rues Joséphine et Laurel, mesurant 31 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la première et 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de face à la dernière.

Le lot no. 18, mesure 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot no. 19, formant l'encoignure des rues Joséphine et Carroll, mesure 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de face à la rue Carroll. Le tout mesure anglaise, selon un plan tiré par Le Sueur, en date du 3 janvier 1836, déposé en l'étude de L. T. Caire, Esq. not. pub.

Conditions de la vente—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. Les actes de vente pardevant F. Grima, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.

6o. Le mulâtre ROBERT, âgé de 22 ans.

Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais de l'acquéreur. 17 oct

Lawrence & Legendre vs. leurs créanciers.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MARDI le 19 novembre prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 septembre 1839, les propriétés suivantes, formant une partie de celles abandonnées par lesdits Lawrence & Legendre à leurs créanciers, savoir:

Un terrain no. 1, au faubourg Saulet, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Joséphine, St. Thomas et Rohn, mesurant 27 pieds, 84 pouces face à la rue Joséphine, sur 150 pieds, 10 pouces de profondeur entre des lignes parallèles, mesure anglaise.

Un terrain no. 2, dans le même ilet, mesurant 27 pieds, 8 1-2 pouces face à la rue Joséphine, sur 150 pieds, 10 pouces, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise.

Un terrain no. 3, dans le même ilet, mesurant 27 pieds, 84 pouces face à la rue Joséphine, sur 150 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Un terrain no. 4, dans le même ilet, ayant 25 pieds sur la rue St. Thomas, sur 203 pieds, 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, conformément au plan dressé par Ternière, daté du 20 mai 1836, et annexé à un acte déposé au bureau de W. Y. Lewis, notaire public.

Conditions de la vente: La somme nécessaire pour couvrir celle de $3,146 66c. 2/3, montant de deux billets tirés par Lawrence & Legendre, et endossés par A. Legendre, échus le 14, 17 juillet 1839, avec l'intérêt, ainsi que

$3,566, 66 cents 2-3 pour faire le paiement d'un billet dû le 11—14 février 1840, tiré par Ed. Powell et J. Bendon, endossé par Walsh, qui doit échoir le 14 février 1840, et le restant à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque. L'acte de vente sera passé par Felix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un terrain situé sur les derrières du faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, no. 73, ayant 30 pieds face à la rue Jacob, sur 138 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, comme il appert au plan dressé par Ch. Zimpel, le 30 avril 1835, et déposé au bureau de M. Chs. De Armas.

Conditions de la vente: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque. L'acte de vente sera passé par Felix Grima, not. aux frais des acquéreurs.

La moitié indivise de:

Un terrain, avec toutes les bâtisses y construites, situé au faubourg Annonciation, désigné par le no 19 dans l'ilet no 33, formant l'encoignure sud des rues Constance et Richard, mesurant 60 pieds face à la première, et 130 pieds de profondeur, et face à la dernière, comme il appert au plan dudit faubourg, déposé en l'office de L. T. Caire, notaire.

Conditions de la vente: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque. L'acte de vente sera passé par Felix Grima, not. pub. frais de l'acquéreur.

Un terrain sis à Lewisburg, sur le bord du lac Pontchartrain, paroisse St. Tammany, désigné par le no. 16, mesurant demi-arpent face à l'avenue du lac, sur 7 arpents 58 pieds 8 pouces de profondeur sur le côté avoisinant le lot 15, et 7 arpents, 67 pieds 4 pouces sur le côté adjacent au no. 17, entre lignes parallèles, traversant l'avenue du Copal, sur laquelle il a une façade de demi-arpent, comme il appert au plan de ladite ville, dressé par Bourgeois le 11 mars 1831 et déposé en l'étude de W. Christy, not. pub.

Conditions de la vente: 6, 12, 18 et 24 mois, pour billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque. L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5o. Le nègre BOB, âgé de vingt-cinq ans.

Conditions—6 et 12 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur. 19o—3f en 30

PAR P. E. TRICOU.

A. Maurin & co. et autres contre Hre. Pabe, pour un abandon forcé.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse, en date du 24 août 1839, et à la requête de E. L. Bernard, syndic des créanciers de Hre. Pabe, il sera vendu le samedi, 30 novembre 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes, savoir:

1. Un terrain situé au faubourg Tremé, ayant mesure française 60 pieds, 8 pouces de face à la rue des Remparts, entre les rues St. Claude et St. Philip, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de John Mary et de l'autre par celle de Mme Sugah, ensemble les bâtisses et dépendances.

2. Un terrain situé au faubourg Washington, [illegible] district des architectes ayant 35 pieds, 6 pouces à la rue Moreau, entre les rues d'Enghien et du Port, sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise, comprenant le lot désigné par le no. 8 de l'ilet no. 4, et 1 pied et demi du lot no. 9, du même ilet no. 4, suivant le plan général du district des architectes, dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la ville, le 9 février 1835, et déposé en l'étude de Félix de Armas not. pub. par acte du 31 mars 1835, ensemble une maison, écurie et autres dépendances.

3. Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés par les nos 6 et 7 de l'ilet no. 92, au plan de ce faubourg déposé en l'étude de Théodore Turcaud not. public, suivant le no. 23 du livre des plans. Lesdits deux terrains, ayant mesure américaine, chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la Promenade Washington sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets à la satisfaction des syndics et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Félix Grima notaire, aux frais des acquéreurs.

26o—4.11.18,25 et 3 nov.

KERSEYS—20 balles kerseys de coton, à vendre par DAVIS & HOBART,

21 oct 18, rue de la Douane.

TRAITES sur la Havane à 10 jours, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par

24 oct R. GRONING & Co.

TABAC—200 caisses et barils tabac du Missouri et Kentucky, à vendre par

24o P. SHANNON & BROTHERS.

BŒUF—Mess et prime de l'ouest en barils et demi barils à vendre par

MAHARD & SIGERSON,

25 oct 38, Nouvelle Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Carachus Hurst contre ses créanciers.

Vente du Syndic.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, lundi, 2 Décembre 1839, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis entre Chartres et Royale, par ordre de Alexandre Grant, syndic des créanciers, en vertu d'un ordre de l'honorable cour du premier district judiciaire de la Louisiane, en date du [illegible] octobre 1839, les [illegible] esclaves désignés, abandonnés par le dit Hurst à ses créanciers, savoir:

Dick, âgé d'environ vingt-huit ans, d'un bon caractère.

Orleans, âgé de vingt-six ans, mulâtre, bon cocher, très intelligent, [illegible].

Lilinie, âgée de [illegible] ans, femme de Orleans, très intelligente, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Conindoré, âgé d'environ six ans.

Joséphine, do do quatre ans.

Honky, do do deux ans.

Orleans, do do un an, enfants de Lucinda.

Ned, âgé de dix-neuf ans, habitué à travailler dans une briqueterie.

Louis, âgé d'environ dix-sept ans, accoutumé au travail d'une briqueterie.

Allison, âgé de vingt-huit ans, maître de [illegible].

Witney, âgé de trente-six ans ayant travaillé dans une briqueterie.

Persida, âgée de vingt-quatre ans, femme [illegible].

Sarena, de vingt-un ans, un bon porteur de briques, avec son enfant.

Matilda, âgée de vingt-cinq ans, cuisinière blanchisseuse et repasseuse avec ses trois enfants, savoir:

Thomas, âgé de six ans.

Toney, do de [illegible] ans.

William, jeune enfant.

Sally, âgée de vingt deux ans, douce, et d'un bon caractère, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Juliana, âgée de vingt-un ans, avec son enfant, accoutumée au travail d'une briqueterie.

Mary, âgée de vingt-cinq ans, également habituée au travail d'une briqueterie.

Jacob, âgé de vingt-un ans, robuste, accoutumé au travail d'une briqueterie.

Conditions:

Six mois de crédit pour tous les esclaves, excepté Lewis, qui sera vendu à six et douze mois en billets [illegible] endossés à la satisfaction du syndic, qui se réserve le droit de refuser le droit de refuser le nom des endosseurs s'ils n'étaient pas à sa satisfaction, sauf donner satisfaisons. Les billets porteront un intérêt de dix pour cent par an s'ils n'étaient pas payés à l'échéance jusqu'à parfait paiement, sans cependant que cette clause puisse donner aux acquéreurs le droit de prolonger leurs paiements.

Il sera accordé aux acquéreurs quarante huit heures après une notification du notaire que les titres sont complets, pour terminer les règlements, et s'ils ne l'étaient pas, l'on lèvera les esclaves seront revendus au comptant pour le compte et risques des premiers acquéreurs sans aucun délai ou notification quelconque, et les dits parties se trouveront responsables des pertes, dépenses, frais, etc, qui pourraient avoir lieu.

Acte de vente pardevant E. Barnett, not. public, aux frais des acquéreurs.—Les esclaves ne seront délivrés qu'après les conditions remplies.

29 oct—1, 1ps

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Vendredi, 25 octobre 1839—Présent, l'honorable A. M. Buchanan, juge—No. 6860—Vincent Notté & Co. contre leurs créanciers.—Sur motion de Levi Pierce, Esq. avocat de John Parker et Edward Holland, agissant comme syndics des biens des insolvables et sur présentation d'un tableau final de distribution, il est ordonné par la cour que les dits créanciers des dits insolvables et tous autres intéressés, dont à dix jours, à compter de la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit tableau final ne serait point confirmé et homologué, lesfond [illegible] en conformité et les syndics déchargés de leurs responsabilités.

Extrait des minutes,

(Signé) G. WHITE,

29 oct—3—1ps. Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Alfred Walley vs. ses créanciers.—Les créanciers d'Alfred Walley sont par ces présentes notifiés de se trouver en cour, samedi le 9 novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons, s'il en ont, pour lesquelles le dit Walley ne jouirait pas du bénéfice des lois passées pour le soulagement des débiteurs insolvables sous arrestations. S. H. Lewis, Esq. est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Par ordre de la cour, ce 11 oct. 1839.

12 oct—2ps P. LE BLANC, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 12,042—Ant. M. de Miranda vs. ses créanciers pour un atermoiement. Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu au bureau de Louis T. Caire, Esq. not. publ. lundi le onzième jour de novembre prochain, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en attendant toute poursuite contre sa personne ou sa propriété est suspendue. Il est de plus ordonné que Charles N. Delery, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour

Bureau du greffier, 9 octobre 1839.

A. M. GUYOL,

10 oct—3 Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent, l'honorable Charles Maurian, juge—octobre 1839—no. 12036—François Fisk alias Fils vs. ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule dans cette cause, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu au bureau de Jh Cuvillier, Esq. not. pub. mardi, le 12 novembre prochain, à 10 heures, a. m. afin de prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et en attendant toute poursuite contre sa personne ou sa propriété est suspendue.

Par ordre de la cour.

Bureau du greffier, Nelle Orléans, 8 octobre 1839.

10 oct—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nelle Orléans—No. 704—Rees & D'Lange vs leurs créanciers—En conformité à un ordre de la cour de ce jour, les créanciers des dits Rees & D'Lange sont notifiés qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu pardevant Jos. B. Mark, not. pub. le 18me jour de novembre, à 10 heures du matin, afin de nommer un nouveau syndic et décharger l'autre syndic actuel des avances de ses comptes au syndic élu.

Témoin, l'honorable Charles Watts, juge de la dite cour, ce quatorzième jour d'octobre, A. D. 1839.

16 oct—3 en 30 j ED. GARDERE, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 48,780—Nelson (Adresses) & Co. vs. ses créanciers, pour un atermoiement—Les créanciers du pétitionnaire sont notifiés de se trouver au bureau de Carlisle Pollock, not. pub., samedi le 16me jour de novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et en attendant toute poursuite contre sa personne ou sa propriété est suspendue.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 1ème jour d'octobre 1839.

19 oct—3en10j G. W. LEWIS, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent—Salut.

Attendu que ANDREW S. BARKER ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse de la Nouvelle Orléans, la propriété ci-après décrite, a fait adresse au greffe de cette Cour, on la dite vente fut enregistrée conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 Mars 1834.

Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit, le vingt-troisième jour de Juillet de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette cour rendu le troisième jour de Juin de l'année 1839, dans l'affaire de Andrew S. Barker pour l'usage de l'Atchafalaya Rail Road and Banking Company contre John G. Banks and Robert Chew Caunoack—No 775 du Docket de cette Cour, à laquelle vente Andrew S. Barker a été rendu acquéreur pour le prix de sept mille trois cent cinquante piastres, payables comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans l'ilet numéro quarante huit, faubourg Annonciation, formant l'encoignure des rues Constance et Lacourse mesurant et ayant vingt pieds de face à la rue Constance, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Lacourse, le tout entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations, &c. qui y trouvent. Le tout d'après un plan tiré par B. Lafon, daté le 15 mai 1807 et déposé dans l'office de L. T. Caire.

Témoin, l'honorable Charles Watts, juge de ladite Cour, ce dixième jour d'Octobre de l'année de Notre Seigneur mille huit cent trente neuf et la 61ème année de l'Indépendance des Etats Unis.

JOHN E. HOLLAND,

17 oct—3 en 30j Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 18,200—Erastus Wells contre ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et une assemblée des dits créanciers aura lieu au bureau de Wm. Y. Lewis, Esq. notaire pub. Samedi le 9me jour de novembre, à 10 heures du matin, afin de prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et en attendant tous sursis à toute poursuite contre sa personne et ses propriétés.

Témoin, l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite Cour, ce 25 octobre 1839.

28 oct—4,2ps JNO. L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans—No 1197—Salomon Cohn contre ses créanciers, pour un atermoiement—Par ordre de l'honorable Charles Watts, juge de la dite cour—Les créanciers du pétitionnaire sont notifiés de s'assister à une assemblée qui aura lieu le jeudi 14 novembre prochain à 10 heures a. m. en l'étude de Jos B. Marks, notaire public pour prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un atermoiement, et pendant ce temps, il est sursis à toute espèce de poursuite contre sa personne et ses propriétés.

Nouvelle Orléans, 25 octobre 1839.

26 oct ED. GARDERE, greffier.

BOUTIQUE de menuisiers, no. 50, rue Lafayette, entre Tchoupitoulas et Magasins, où les commandes qui seront faites pour ouvrage en menuiserie seront promptement exécutées par

JOHN LINDSAY.

LE soussigné a l'honneur d'informer les personnes de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de recevoir par le navire Rubicon, un assortiment de draps, casimirs, nouveautés, soieries et tous articles à l'usage des tailleurs, ainsi qu'un joli assortiment de butons, pantalons et habillements confectionnés.

Voir DECAUX,

23o rue Royale 75, entre Bienville et Conti.

A VENDRE—Les Tiroirs, vitraux, &c. du magasin No. 50, rue Chartres. S'adresser à

23 oct R. B. SYKES, 51, rue des Magasins

MANQUANT—Une balle de marchandises de laine, marquée C & V, No. 70, enlevée du navire Zotoff, de Liverpool, par le dray No. 736. Une récompense sera donnée à la personne qui pourra fournir des informations qui conduiront au recouvrement de la dite balle.

24 oct JOHN F. VLES & Co, 24, Chartres

FARINE—100 barils farine superfine en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT,

25 oct 53, Camp.

CLOUX—1000 barriques cloux de Boston assortis, en magasin et à vendre par

25o JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

CIDRE—130 barils cidre supérieur de Champagne, à vendre par JOHN A. MERRITT,

25 oct 53, Camp.

TOILE A DRAPS—20 balles grosse toile écrue du pays, en débarquement du navire Tremont, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,

18 oct 50, Camp.

PORC mess—800 barils à l'inspection à vendre par

19 o HADDEN & HALL, 33 Nelle Levée.

HUILE—20 barriques huile pressée en hiver, en débarquement et à vendre par

LAMBERT, BERCIER & Co,

18 oct 63, Vieille Levée.

AU DOCTEUR MAGNIN, inventeur du Cordial de Lucine ou Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver ses effets et vous donner l'hommage qui vous est dû. Le Cordial de Lucine est dans notre opinion, un remède infaillible pour la prostration des fonctions productives et la stérilité artificielle et par conséquent il doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de nature vénéneuse; enfin c'est une des plus belles découvertes médicales du présent siècle.

Nous sommes avec considération et respect, Monsieur, vos obéissants serviteurs.

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLS,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS OUISEAU,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain. Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible; il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basés sur la facilité et la certitude avec lequel il ranime les forces viriles lorsqu'ils ont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une décadence qui terminent ordinairement par la prostration de ces fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature venimeuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfants. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produiraient une entière condamnation de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le *Cordial de Lucine.*

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la difficulté d'uriner. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix. $4 la bouteille. 14m—6m

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages au très bel assortiment de marchandises confectionnées dans le dernier genre de Paris, pour l'hiver, comme suit:

Paletots en drap superfin, ouatté, couleurs assorties; ditto en casimir do do; ditto en velours; ditto en cotonade; levites de chasse drap superfin, ouatté, couleurs assorties, ditto do 2de qualité do do; ditto do en casimir do; ditto en velours; ditto do en beaver cloth, bleu et vert; surtouts en drap superfin, ouatté, couleurs assorties; ditto do 2de qualité do, ditto en (beaver) do bleu et vert; ditto en poil d'ours do; blouses en velours; ditto en cotonade; levites superfines drap noir Sedan; ditto do amelia do, ditto do do Lit de vin do; ditto do et vert souvenir do; ditto do ourilla do; habits superfins drap noir; do do couleurs assorties; habits vestes à la quaquere, couleurs assorties; gilets ronds en drap fin bleu et marron; do do satinet gris de fer et bleu; manteaux en drap très beau; ditto en poil de chèvre; ditto en drap pour dames; robes de chambre en mérinos ouatées; pantalons casimir de fantaisie couleurs assorties; ditto do noir Sedan; ditto do do cuivre de l'Inde; ditto de satinet Sedan; ditto en cotonade de toutes qualités; gilets de dessous matelassés croisés; do do velours de soie do; do do drap noir Sedan do; do do de fantaisie couleurs assorties; do do en mérinos rouge à petites fleurs; do do do couleurs assorties; cravates en satin noir; ditto do de fantaisie; ditto en satin broché; ditto do mérinos rouge, bleu, marron, cols en satin rosette; do do do unis; do en satin et bombasine pliées; do do et velours en forme de cravattes; bretelles très fines en soie, élastiques; ditto do en coton; do blouses en coton blanc; ditto do coton blanc gants en thibet couleurs assorties; do do en soie, do do laine de diverses qualités; mouchoirs en batiste brodés; do do en couleurs; un très bel assortiment de belles chemises en toile, très fines, unies et à jabots; ditto en couleur; chemises de dessous mérinos, tricot, en diverses qualités; ditto do coton blanc, tricot, assortis, ditto do do écru do; ditto do en soie do, ditto do en flanelle do; do do ouatées, caleçons en mérinos, tricot de diverses qualités; ditto coton tricot bleu assorti, ditto do do écru do; ditto do en soie, ditto en flanelle, ditto en molleton; 1/2 bas en laine blanche et grise unie, dito do do à côté; ditto en coton blanc assorti; ditto do écru do; ditto en soie; parapluies en gros de Naples de 33, 34 et 36 pouces; do en gingham, couleurs assorties, cannes en jonc à pommeaux en or, dito do plusieurs; ditto en bois de fer et montées en or et argent; ditto en fer; un grand assortiment de chapeaux de toutes qualités et d'une forme nouvelle. Habillements pour enfants: paletots en drap, ouatté, couleurs assorties; surtouts do do do; levites drap couleurs assorties; habits drap noir, marron et bleu; pantalons en casimir à côté, unis couleurs assortis, ditto en satinet; gilets ronds à drap marron et bleu; do do en satinet; gilets en bleu; ditto en casimir, do do en satin noir; do do en suede fantaisie; bretelles en gomme élastique et coton; chapeaux de soie et de feutre, de diverses formes. Le tout à des prix toujours très modérés. MANL. BLASCO & Co.

rue de Chartres, No. 69.

22 oct Entre Bienville et Conti.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription, sont invités à faire un huitième paiement de dix piastres par action le 14 Novembre prochain au ouvert.

Nouvelle-Orléans, le 14 octobre 1839.

Par ordre de la Direction.

15 oct WILLIAM FURST, Secrétaire.

LE soussigné offre en vente à des prix raisonnables les articles suivans, en magasin

100 barils poisson de Manhattan; 2,500 gallons huile de spermaceti, pressée en automne, 1500 do do en hiver; 30 barils huile de tanneurs, 50 barils ciment romain, 100 barils ciment hydraulique; 100 barils-haut prépare, article nouveau, 300 rouleaux cordage de manille et tarré; 20 barils riz; 150 paquets poudre à canon, impérial, hyson, young hyson et orange péco. 50 sacs poivre de Sumatra; 75 boites liqueurs assorties, 100 do cidre de champagne, 200 do sirop de limon; 50 barils genièvre américain; 10 quarts pipes eau de vie do, 50 boîtes eau de vie de cerises de Copenhague; 40,000 cigares espagnols; liqueurs en colis, barillets et barils, bitter de vin et Stoughton, &c. &c. J. B. BAILEY,

21 oct 14, rue Bienville.

LES soussignés offrent en vente les articles suivants—103 boucauts tabac du Missouri, 26 do figes de do, 956 rouleaux corde du Missouri, 275 pièces toile d'emballage du Kentucky; 800 livres à corde d'emballage, 170 sacs café de Java; 23 barils vieux whiskey de monongahela; 780 barils farine superfine; 57 do do mittoyenne; 76 sacs plomb; 900 sacs son; 10 barils porc pour plantation; 60 barriques plâtres; 32 do quarts, 20 demi barils bœuf prime pour familles, 40,000 cigares de la Floride et du Missouri; 30 paquets acier anglaise; 10 boites haches; 75 saumons en plomb; 51 barils à mélasse, 4 pipes genièvre, 5 demi pipes eau de vie de cognac, 2 quart barriques et 4 huitièmes vin de Madère; 13 caisses do des Antilles et 36 caisses Sherry pâle.

21 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

CONSULTATIONS MEDICALES, RUE DU CANAL, No 128.

LE DOCTEUR BARELLE de la faculté de New York, membre des sociétés médicales de N. York et de la Nelle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.

Donnera des consultations à son domicile, sur toutes les maladies, mais plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et cancéreuses, la goutte, les rhumatismes, etc. Il traite les maladies secrètes par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.

Les personnes qui désireront consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptômes de leurs maladies, et le temps qu'elles en sont atteints, etc. ils en recevront une prompte réponse.

Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir. 23 a—6m.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f an

PROPHETIES!

LOUISIANAIS, amis, concitoyens et amoureux! rappelez-vous ceci et envoyez nous votre billet de $20. Edmund Charles & Co, ont résolu de vendre le billet qui gagnera l'Arcade de la Nouvelle Orléans, à leur bureau fortuné, no. 44, Arcade de Philadelphie. "Les oiseaux d'un même plumage, vous savez, se rassemblent, et soyez persuadé que le billet qui gagnera l'arcade de la Nouvelle Orléans sortira de l'Arcade de Philadelphie. Nous verrons."

Agence de courtage et bureau de commission, no. 44, Arcade de Philadelphie.

Edmund Charles & Co, ayant pris des arrangemens avec Messrs. Sylvester & Co. de New York pour la vente des billets de la grande loterie de propriétés foncières et d'actions de banque, situés à la Nlle Orléans recevront des ordres pour l'achat de billets et afin que ceux qui voudraient ne perdent pas l'intérêt de leur argent dans l'intervalle du jour du tirage, Edmund Chs. & Co, prendront de leur commission 5 pour cent, qu'ils déduiront sur les ventes qui auront lieu avant le 1er juillet et 2 1-2 pour cent depuis cette date jusqu'au 1er octobre après quoi ils ne feront plus aucune déduction. Leurs correspondants et le public feront bien d'envoyer leurs commandes sans aucun délai. Rappelez-vous que le premier oiseau venu attrappe les vers.

Billets—$20 chaque—Il n'y a point de coupons.

Les ordres pour la campagne, contenant de l'argent pour l'achat de billets seront renvoyés par le retour de la poste. S'adresser à

EDMUND CHARLES & Co.

11 juin 44, Arcade, Philadelphie.

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.

"Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dûment autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle-Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargemens, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou les dommages qui pourraient causer l'incendie, il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices données par l'agent soussigné. JOEL SMALL,

24o—6m chez Godfrey, Lawrie & Small,

38, Vieille-Levée.

ROULEAUX A FRICTION AMELIORES PATENTES de T. W. FIELD, manufacturer de roues à hisser, no. 86, Walker st. New York.

Le soussigné informe respectueusement les négocians et le public en général de la Nlle Orléans, qu'il a maintenant pris des arrangemens pour leur procurer les roues améliorées ci-dessus, à un prix au-dessous de celui de l'ancienne invention et qui la surpasse de beaucoup en force et en durabilité.

Cette roue a été tellement améliorée de l'ancienne patente, qu'une seule personne peut hisser ou descendre une pesanteur de 20 à 25 quintaux très facilement. Les négocians de New York et autres villes de l'Atlantique les recommandent fortement.

L'on recevra des ordres pour la confection des roues ci-dessus à la manufacture de New York, qui seront immédiatement expédiées dans aucune des villes de l'Union.

Conditions: comptant lors de la livraison, ou 90 jours ce crédit pour du bon papier.

REFERENCES:

Magasin d'inspection de tabac, New York,
Phelps & Peck, encoignure Cliff et Fulton,
Boram & Johnson, 117 rue Greenwich,
John C. Morrison & Son, rue Greenwich,
Thomas Suffern, Broadway.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.

Arrangement pour l'hiver, commençant le 1er novembre 1839.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à 6 h. A. M		Char à cheval à 6 h. A. M	
Locomotive	8 " "	Locomotive	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " "
"	2 " P M	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7 " "
Char à cheval 9 " "		Char à cheval 11 " "	

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 7 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 8 heures du soir.

Avant minuit on peut obtenir un char à cheval, en payant cinq piastres pour le voyage; mais après minuit on aura à payer $10.

Les personnes qui partiront par la locomotive, devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 1/2 heures a. m. et de la rue du Canal à 7 heures du matin. A 7 1/4 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, après le char qui partira de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne point fumer dans les chars lorsque les dames s'y trouvent.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON, ingénieur en chef.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet d'articles de fantaisie pour les groceries, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à bas prix, savoir:

Raisins verts de Malaga en jarres;
Fraises dans leur jus en bouteilles;
Fruits à l'eau de vie en grandes et petites jarres;
Liqueurs de Bolid frères, en flacons de porcelaine;
do en flacons de porcelaine;
do en b. uteilles blanches;
Ouragnade de Hollande, en cruchons grands et petits;
Maraschino de Zara, en grands flacons carrés;
Eau de vie de Dantzic [Eau d'Or];
Cerises à l'eau de vie de Paris, en boutes blanches;
Sardines à l'huile, de toute grandeur;
Pâtés truffés assortis, grandes et petites boîtes;
Lamprey, Lubins, Saumon, Grondin, en boîtes;
Confitures de France en pots de porcelaine dorée;
Vin de Champagne de diverses marques;
Vin de St-Julien, St-Estèphe et autres marques;
Vin vieux très fins;
Eau de vie Cognac Champagne 1821, en 1-2 pipes;
Amandes, figues, raisins, racines, &c;
Huile à lampe et un grand assortiment de groceries de famille. LOREILLIE & VALETON,

24 oct Encoignure Royale et Douane.

AIS—Mr F. L. REINECKE de la maison Reinecke, Delery & Co, venant d'arriver de France par le navire Rubicon, a apporté les articles suivans, confectionnés dans le dernier genre, que les soussignés offrent à vendre à leur magasin rue de Chartres, No 99, près de l'encoignure Conti.

Paletots de drap ouattés; Pantalons de casimir; Redingotes superfines en couleur;
Habits do do; Vestes do do;
Pantalons casimir noir et en couleur;
Gilets de dessous de soie do;
Do de cachemire; do. drap et casimir;
Chemises de toile française; do do d'Irlande;
Do. de mérinos et de coton; caleçons do do;
Caleçons tricot à corsets; do toile do;
Cravates de soie noire en couleur de batiste;
Bretelles gomme élastique blanches et en couleur;
Gants de peau noirs, blancs et en couleur;
Chapeaux de soie noire;
Parapluies de soie de 30, 33 et 34 pouces;
Robes de chambre en cachemire;
Chaussons, soie, coton et de mérinos;
Brosses à habits; Brosses à tête; Brosses à dents;
Mouchoirs de poches de batiste et soie;
Bourses en soie, jabots, manchettes, &c. &c.

AUSSI—Un grand assortiment de draps noirs et en couleur; casimir noir et en couleur et devant de gilet, qu'ils se chargent de faire confectionner dans le dernier genre et le plus bref délai.

23 oct REINECKE, DELERY & Co.

LES soussignés ont reçu par le Rubicon, les articles suivants:

Indiennes à meubler, rouge, jaune bleue et verte,
ditto ditto creusée,
Mousseline de laine imprimée pour femmes et pour enfants,
ditto couleurs unie, blanche, noire, rose et bleue,
Napolitaine imprimée très bonne étoffe pour habillements d'enfants,
Mérinos français blanc, rose, bleu et foncé,
Flanelle blanche croisée 5/4 et 6/4 de large,
Laine à broder, gants en peau de qualité supérieure,
Soie à coudre, crêpe de toute couleur,
Châles cachemire et tartan, tartanes 3, 4, 5 et 6/4,
Soieries noires, indienne française plus nouveaux,
Bombasine noire, gilets gris,
Ces articles joints aux envois qu'ils ont précédemment reçus, composent un assortiment complet de marchandises d'automne qu'ils offrent à vendre à bas prix en gros et en détail.

S. LEFEBVRE & FRERE,

26 oct Enc. des rues de Chartres et Conti.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du brick Eagle et du navire Union, venant de Bordeaux:

Eau-de-vie en demi pipes, tierçons et barils, de cognac, cognac et fin champagne, de la Rochelle, des marques Seignette & Paveau, colorées et pâles.

Vins rouges de Bordeaux, en barriques de diverses qualités, Lafitte, Latour, St. Estèphe St. Julien, Medoc, &c.

Vins en demi barriques.

Vins blancs en tierçons et demi barriques.

Vins rouges en caisses de 12 bouteilles,

Do Manes do de 24 demi bouteilles,

Cerises à l'eau de vie de la dernière récolte,

Fruits à l'eau de vie assortis

Anisette en paniers,

Liqueurs assorties,

Vin de champagne Sillery Mousseux, 1ère qualité

Absynthe en grandes bouteilles

18o HERBAULT FRERES, 70 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et du nord, un grand assortiment de marchandises sèches, Françaises, Anglaises et Américaines, parmi lesquelles on trouve les articles suivants:

Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Mérinos 6/4 anglais, circassiennes et étamines,
Mousselines de laine et chaly à rayes, satinées,
Luxona et taglionienes pour robes,
Gros de Naples noirs et soie d'Italie,
Gros de Suisse, gros du Rhin et soieries noires brodées,
Satins noirs d'Italie et Français,
Soieries changeantes, nouveau genre,
Satins et gros de naples façonnés,
Do. façonnés pour gilets et serge noire,
Bas de soie unis et brodés. Gants de soie,
Bas de fil noirs et chaussons do,
Chaussons de soie noir et blanc;
Gravattes de soie noire d'Italie,
Do. gros grain et de gros de naples,
Mouchoirs de soie pour la poche,
Pelerines de mousseline brodées,
Cols do et de batiste do. Manchettes do,
Cols de jaconats et batiste pour enfants,
Bonnets de batiste et mousseline do,
Robes de mousseline blanche brodées très riches,
Dentelles de fil, valenciennes, maline et autres,
Do en bolanet;
Gants de peau, noirs, blancs et en couleurs pour femmes et enfants, do pour hommes;
Do de laine pour hommes, pour femmes et pour enfants;
Châles de soie, cachemir, thibet, crêpe et autres;
Echarpes et cravattes de soie pour femmes;
Mouchoirs de batiste, unis, à ourlets et brodés;
Do à rivière et imprimés,
Bandes en mousseline, jaconas et en batiste;
Entredeux do; Crêpes noirs 3-4 et 4-4;
Percales, jaconas, tarlatanes et batiste coton;
Mousselines à carreaux et rayées;
Do suisse unie et brodée;
Do damassée et brodée pour rideaux;
Bazins à petites raies et pour meubles;
Batiste blanche 5 8 et 3-3; Linon uni blanc 3-4;
Linon broché pour robes et mousquetaires;
Draps noirs et casimirs en couleurs;
Indienne rouge unie et croisée pour rideaux;
Bordures d'indienne do;
Franges de coton et en soie très riches;
Alepines et mousseline de laine noire;
Chemises de mérinos pour femmes;
Do et en coton pour hommes, Caleçons, do do,
Toiles d'Irlande, de Paris et ouvrées,
Damassé pour nappes 6, 8 et 10-4,
Nappes et serviettes damassées,
Linge de table du Béarn;
Toile à draps 5, 6, 8, 10 et 12-4, do française;
Bretelles en gomme élastique, en laine et en coton;
Flanelles blanches et en couleurs,
Bas de coton, blanc, bleu, noir et en couleurs pour femmes, do mérinos do, do. pour enfants;
Chaussons de laine blanche et en couleurs pour hommes, do en coton, do do, pour enfants,
Mouchoirs imitation Madras, en couleurs et deuil;
Châles de laine 6 et 8 4 à carreaux,
Do. en coton do brochés et à carreaux;
Ombrelles pour femmes et enfants;
Parasols de gros de naples et en coton;
Bran en coton pour moustiquaires;
Velours noir en coton;
Courtepointes en piqué 10 et 13-4;
Toile crêve 7-4 superfine;
Siamoises françaises bonteints;
Cotonnades denims; coton pour nègres; coton blanc et écrue 3, 4 et 6 4; indienne à meuble; coutils à matelas, gingas de fil et de coton; maleton blanc et écru; casinets, kerseys et linseys, Kentucky jeans; couvertures et tapis, cotons; bontons de nacre et autres; gants et mitaines de laine; bordures à rideaux; galons de fil; fil français et patenté; épingles et aiguilles, coton à coudre, Orels, Alexandre et Taylor, eau de cologne; crême de perse.

TOOLE & BARRIERE,

22 oct No. 20, rue de Chartres.

$5000 DE RECOMPENSE!

VU que l'on est fortement entré dans la branche de banque du Tennessee, à Colombia, dans la nuit du 22 septembre et que l'on a volé un montant considérable de billets de cette banque ainsi que des billets d'autres banques et une petite quantité d'espèces, le bureau des directeurs désirant amener les auteurs du crime à la justice offrent une récompense de

$2,500

A la personne qui donnera des informations qui conduiront à l'arrestation et la conviction des auteurs du vol, et une somme additionnelle de

$2,500

Sera donnée pour le recouvrement de l'argent volé.

10 oct—6s. EDWARD W. DALE, caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS DE LA N. O.

1er Octobre 1839.

LE Bureau des Directeurs de cette compagnie a aujourd'hui déclaré un dividende de quinze pour cent sur le fond capital payé, provenant des bénéfices des derniers six mois; 10 pour cent seront payés aux actionnaires ou à leurs représentants légaux après le 5 courant et 5 pour cent seront portés sur leurs actions.

3 oct E. L. TRACEY, Secrétaire.

SANGSUES—Reçu et à vendre, des Sangsues Hongroises, depuis 6 1/4 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais. 9 oct

CHARRETTES, DRAYS, &c.—En débarquement des navires Orient et Adélaïde, un grand assortiment de drays, charrettes, roues de do, &c. des meilleurs manufactures de Philadelphia, à vendre à des prix raisonnables par

25 oct JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

LES soussignés offrent en vente à leur magasin et en débarquement du brick Industry, en face des magasins rouges—150 demi pipes vin rouge; 200 boîtes raisins M R; 200 quart boites de M; 150 barils olives; 200 boites limons; 700 jarres huile d'olive, propre pour l'usage des machines.

23 oct J. ROBERT & Co. 47, Bienville

BAJOUES—200 barils et 25 boucauts bajoues, en magasin et à vendre par HADDEN & HALL,

24 oct 33, Nouvelle-Levée.

NOUVELLE FARINE—300 barils nouvelle farine, en débarquement et à vendre par

24 oct HADDEN & HALL, 33, Nile-Levée.

PORC—12 barils porc mess et 8 prime, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT,

24 oct 53, rue du Camp.

BŒUF—10 barils bœuf prime et 25 demi-barils do en magasin et à vendre par

24 oct JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

BLANC DE BALEINE—100 boites, à vendre par

24 oct ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DU GAZ.

Département du Gaz, 21 oct. 1839

CHARBON DE SULPHURE ET CHARBON.

LE prix du charbon de coke est réduit à cinquante cents par baril, pris au département du Gaz, et si l'on en prend 100 barils livrés transporté exempt de frais.

Le charbon sulphuré étant facile à allumer et exempt de toute odeur ou fumée rend son usage très économique et agréable aux familles.

Le charbon sera fourni aux pratiques aux prix accoutumés.

Les commandes seront reçues au bureau du gaz, Bank Alley.

22 oct E. W. WELLS, Secr.

ASPHALTE DE SEYSSEL.

LE soussigné [illegible] à la Nelle-Orléans de la compagnie des mines d'asphalte de Seyssel à l'avantage de prévenir MM. les propriétaires et entrepreneurs, qu'il pourra désormais d'après son contrat et les arrangements qu'il a pris avec la susdite compagnie suffire aux demandes qui lui seront adressées, quelqu'en sera la quantité.

Cet asphalte (qui est déjà bien connu ici) est une matière minérale qui résiste tellement à l'air, au froid au soleil et à l'eau, qu'il ne peut en être pénétré et au lieu de s'endommager avec le temps, n'en devient que plus incorruptible. Son emploi qui peut être produit à l'infini, sont principalement, aux planchers de magasins, cours, cuisines, écuries, banquettes, terrasses, intérieur de maison, enfouissement d'appartemens (voir ceux exécutés à la Banque des Améliorations); et c'est un véritable ciment naturel, très propre à goudronner le bois, joindre les pierres, le marbre ou toute autre matière exposée à l'eau. Sa préparation des plus simples, est à la portée de tout le monde, puisqu'elle ne consiste qu'à mêler à la matière une certaine quantité de goudron et de sable.

Il est à remarquer que cet asphalte venant, après de longues années, à être relevé, se laisse refondre et n'en devient par cette nouvelle cuite, que plus fin et plus fort, et qu'il perçoit éternellement de toute corruption la dose de goudron qui y a été mêlée, car c'est ce même asphalte qui sert à la conservation des momies et autres corps qui ont certainement beaucoup plus sujets à la putréfaction que le susdit goudron.

En France le gouvernement a fait couvrir toutes les voûtes des casemates, les terrasses et les chambres des caserne, aux forts détachés de Lyon, à Vincennes, à Besançon, à Brest, à Douai, des travaux du même genre y ont été faits et tous avec grand succès. Plusieurs hôpitaux, l'hôtel des Invalides et notamment la place de la Concorde à Paris, ont été couverts avec cette matière. En ce moment l'agent à New-York, de la même compagnie de Seyssel, est occupé à couvrir les fortifications de l'Ile du gouverneur, ainsi que le fort Williams. Aussi nul doute que ce ciment naturel ne soit recherché par toutes les personnes qui dirigent des constructions dans ce pays, qui certes tant d'autres a besoin de l'application de l'asphalte.

A. HUBERT,

Agent de la compagnie des mines d'asphalte de Seyssel,

26 sept 185, rue Bourbon.

S'adresser ci-dessus on demande des ouvriers pour travailler l'*Asphalte.*

MARCHANDISES sèches pour le marché mexicain; 15 caisses imprimées fond noir; 10 do mouchoirs de Varonne; 8 caisses velours, 9 balles guimoses; ces articles ont droit au drawback; 37 balles drills bleu, 10 de mantas; 11 caisses platilles; 3 caisses drills en toile, reçu et à vendre par

23o R. D. BLOSSMAN, 30 Bienville.

EN magasin et à vendre par les soussignés—

1,000 barriques vin de Marseille des marques Bergasse, Bothfort Grousset et Legier.

100 Barriques vin vieux de Bordeaux, Pauillac, St. Julien et Talence.

150 do vin ordinaire de Montferrant et St Estèphe.

50 barils vin blanc, Sauterne, Graves & arsac.

10 do vin d'Oporto,

20 do vin imitation d'Oporto,

50 demi-pipes cognac 4ème preuve,

25 quarts do do do

10 demi-pipes champagne brandy,

20 quarts do do do

35 tinthièmes do de 20 gallons chaque,

30 pipes genièvre de Hollande d'importation directe.

40 pipes et demi-pipes Ténériffe de récente importation,

75 quarts de do do

10 demi-pipes madère de Sicile do

50 barils Malaga sec do

20 do Malaga de Marseille do

25 barils vinaigre de Bordeaux do

25 caisses de par 12 bouteilles chaque

200 gallons vin doux de Malvoisie en quarts très supérieurs,

200 do Madère très vieux et de première marque d'importation,

1,000 paniers bouteilles française,

500 milliers bouchons en sacs de 500 et de 1,000 avec quelques balles de 15 m chaque.

1,000 caisses vin ordinaire des marques St Estèphe et St. Julien Médoc, ayant droit au Drawback.

200 caisses du véritable Haut-Brion, la mission de l'année 1837.

200 do vin de chateau Latour, Gruau Larose et Branne Mouton, également très supérieures.

50 caisses vin de Sauterne en demi bouteilles d'un grand cru,

150 do 18 bouteilles do

400 do Muscat Frontignan,

100 do Lunel,

100 do raisins MR marque Loring,

100 1/2 do do do do

100 1/4 do do do do

300 caisses savon,

100 do blanc de baleine assorties en nombre,

100 do et paniers vins de champagne supérieurs,

50 paniers champagne ordinaire à bas prix,

1,000 dame-jeanne plates allemandes,

500 do rondes françaises,

Et un assortiment général de comestibles.

CARRIERE DARAN & Co,

6 oct 11 & 15, rue St. Louis.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages et ont déballé dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et Conti un assortiment de marchandises d'automne composé des articles suivants:

Indiennes françaises 3, 4 et 6/4 de large;
Ditto anglaise et américaine;
Mousseline de laine en couleur et noire;
Mérinos anglais et français;
Bombasines, bombazette et circassienne;
Satin de l'Inde;
Satinets et Jeans;
Parkale en couleur;
Toile à draps;
Diaper fin et ordinaire;
Flanelle blanche, rouge, verte en croisé et uni;
Coton blanc de tout prix;
Coton écru uni et croisé;
Flanelle coton;
Bas de coton blancs, bleus et gris;
1/2 bas de écru et blancs;
Chaussons de laine pour hommes et enfans;
Bas de filoselle noirs;
Ditto soie blanche et noire;
Voiles peluche grise;
Chemises de peau en laine et en coton;
Caleçons tricot et coton unis;
Jupons laine do;
Mitaines do;
Bretelles en cachemire pour dames et pour enfans;
Laine à broder;
Couvertes de laine;
Courtepointes piquées de toutes grandeurs;
do pour enfans;
Mouchoirs batiste unis et brodés;
do en coton, madras, et imitation do;
Foulards et cravates de soie d'Italie et satin;
Châles cachemire, thibet et tartans;
Toile de Paris très fine;
Chemises de toile et jaconas imprimé;
Gants de peau et en soie;
Bretelles gomme élastique et coton;
Batiste de fil et coton;
Coton à coudre, galon français et allemand;
Parapluies 28, 30 et 34 pouces;

Toutes ces marchandises sont de très belle qualité et seront vendues à de très bas prix.

E. LEFEBVRE et Frère,

7 oct Encoignure des rues Chartres et Conti.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER — DUVIVIER WOODLIEF & Co. ont reçu par les derniers arrivages de Boston et New York, un grand assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, qui joint à leur fonds, comprend les articles suivants

30 balles coton de Lowell, écru 7/8 et 4/4; 25 do d'Apleton à draps et à chemises; 10 do do croisé de Suffolk; 15 caisses do blanc à chemises; 10 do kerseys de Silver Spring, pour l'usage de plantations, 10 do de Warwick do do; 5 do do Monmouth do do, 7 do de Greenville do do; 10 do do à carreaux et Lyneys unie do; 15 do domestics à carreaux et rayés; 5 do cotonnade de goût; 7 balles coutil à matelas en fil et en coton; 5 do flanelle blanche de Rogers; 5 do baize et gros drap vert; 15 do couvertures françaises de Genoier; 3 do do 1/4 et 12/4 brodées; 4 caisses courte pointes de Marseilles; 5 do mousselines à rideaux damassées et brodées; 5 do indienne rouge française à rideaux, unie et croisée; 5 do thibet mérinos français de toutes les couleurs; 3 do do anglais; 7 do indiennes françaises nouveaux dessins; 10 do de anglaises et américaines do; 5 do toile d'Irlande de toutes les qualités; 4 do de draps de Barnely et français; 5 do de bleue de hatelao; 5 do de Russie à draps et pour serviettes; 5 do de platilles; 7 do à serviettes Berds' eye et Huckaback; nappes et serviettes damassées; 150 douzaines de à bordure; 10 pièces alépine noire française, batiste, toile de Paris, percales et jaconas, mousselines unies, soies, foulards, velours, bas, chaussettes, gants, broderies françaises, mouchoirs de poche en batiste et en soie, mouchoirs et châles de fantaisie, franges, épingles anglaises, coton à coudre de Taylor &c. ainsi qu'une grande variété de marchandises sèches et de nouveautés.

7 oct 46, rue de Chartres.

MAGASIN DE SELLERIE—Encoignure des rues de la Douane et Chartres.—(Au vieil établissement de Smith, Hubbard & Co.)—Les soussignés ont reçu par les paquebots Alabama et Vicksburg et autres arrivages récens du Nord, un superbe assortiment d'ouvrages de sellerie et de harnais, qui avec leur fonds en magasin, forme un approvisionnement complet pour la saison, comprenant les articles de toutes descriptions et de toutes qualités, parmi lesquels se trouve les objets suivans:

Selles de dames et demoiselles de toute description.
Do. espagnoles pour hommes do. do.
Do. colombiennes do. do. do.
Do. américaines do. do. do.
Do. anglaises do. do. do.
Do. citoyennes do. do. do.
Do. espagnoles pour enfans do. do.
Do. américaines et pour le courses de. do. do.
Brides, martingales, sangles, do. do.
Ceintures, mors, étriers & éperons de. do.
Harnais de carosse et barrouche de. do.
Do. de gigs et à traite de. do.
Do. Jersys, pour charrettes do. do.
Fouets de gigs, carosses et tandem do. do.
Verges pour de gigs et cavaliers do. do.
Do. pour planteurs et carosses do. do.

Selles extra, arçons et traits de gigs do. do. colliers et cordeaux pour gigs et carrosses do. do.; colliers communs et d'Ecosse; chaînes, crochets et solliers en cuir; brides, cordeaux de charrettes et culassons; rênes, sangles et très garnitures; bordures; harnais; brides, boyauderie de cuir; peau de cochon, do. de mouton, do. de caribou et maroquin; sacs de selle de toute description, sacs de tapis de Brussel et Valenes; valises, superbes valises en cuir à cadre de fer, coussins; ceintures à pistolets et pour argent; cuirs d'étrier, &c. &c. &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions faciles et ils continueront à recevoir de leurs manufactures au Nord par les paquets et autres bâtimens un nouvel approvisionnement pendant toute l'année. Ils ont aussi en main quelques charettes de fermier de qualité supérieure et ont pris des arrangemens pour en faire venir un approvisionnement dans le courant de l'année, qu'ils vendront à des prix modérés.

13 juin SMITH, CANTZON & CO.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Imprimés anglais et mousselines, platilles et rosées, en magasin et à vendre par

18 oct HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

FICELLE d'Emballage—400 balles et bottes, en magasin et à vendre par

PIERCE SHANNON & BRO,

24 oct 57, Magasins.

CAFE—400 sacs café prime de St. Domingue, en débarquement et à vendre par

GEORGE BEDFORD,

24 oct 22, rue Bienville.

REÇU par le navire Saratoga, un envoi de boîtes à plumes du no. 10 à 90. Aussi plumes d'oie en magasin et à vendre par

DAVID FELT & Co, 24 Chartres,

23o N. Y. Stationers' warehouse.

HUILE de Palma Christi—19 barils No. 1, et 6 do No. 2, à vendre par

JARVIS & ANDREWS,

18 oct No. 1, rue Tchoupitoulas.

TRAITES sur New York et Philadelphie.—Andrews & Brothers, 50 rue du Camp, tirent sur New York et Philadelphie à vue, à 10, 30 et 60 jours de vue.

CORDAGE goudronné de toutes grandeurs, à vendre par

26o P. SHANNON & BROTHERS.

LE SIROP CONCENTRE DE SALSEPAREILLE et les PILLULES préparés par la vapeur sont recommandés par la faculté médicale de cinq collèges et par les médecins, membres distingués dans la profession:

Dr. Valentine Mott,	Dr. David Hosack,
Dr. T. Mitchell,	Dr. W. McNeven,
Dr. R. T. Kimsen,	Dr. F. Pascalis,
Dr. Watts,	Dr. Alex. H. Stevens,
Dr. Wright,	Dr. Post,
Dr. D. G. Delafield,	Dr. Francis Bieger,
Dr. Physic,	Dr. Chapman,
Dr. Cheeseman,	Dr. Jackson,
Dr. Gibson,	Dr. Sullivan,
Dr. Hunt,	Dr. Dewey,
Dr. D. Hare,	Dr. James,
Dr. Homer,	Dr. Cox,
Dr. R. Rogers,	Dr. David L. Rogers,
Dr. Harris, &c. &c.	

Sirop composé de Salsepareille concentrée, préparée par la vapeur.

La salsepareille est une plante qui croit au Pérou, au Portugal, au Brésil, au Mexique et dans la Virginie. Les Américains ont été les premiers à reconnaître les vertus de cette plante, et cette découverte fut appuyée par les ouvrages des plus célèbres médecins ainsi que des naturalistes. Ce sont les Espagnols qui l'ont introduite en Europe.

La grande réputation que cette célèbre médecine a acquise par ses merveilleuses guérisons dans tous les cas auxquelle elle est applicable, rend la pratique de faire du charlatanisme indigne d'eux. Ces médecines se font connaître par leurs fruits.

Ceux dont les fonctions les plus importantes de la vie sont suspendues et ceux qui sont invalides par imprudence ou par naissance ou dans un état de débilité nerveuse ne doivent point désespérer de trouver un remède à leur maladie. Qu'ils regardent autour d'eux et mettant tout préjudice de côté, qu'ils se fassent cette question: "Si mon médecin ne peut point me guérir, sa réputation est-elle mon unique ressource?

S'ils poursuivent leurs recherches plus loin, ils trouveront que la plus grande partie des médecins administrent le mercure dans presque toutes les maladies et que cette médecine en donnant un soulagement momentané, ruine la constitution et laisse le malade dans un état de débilité. Une bonne médecine végétale a un effet tout contraire. Avant la découverte du mercure, les médecins n'employaient que des végétaux. L'évangile même recommande ce système. [voir Ecc. chap. XXIII]

"V. 3.—Le médecin habile marchera la tête haute et sera un objet d'admiration aux grand hommes.

"V. 4.—Car ses médecines sont préparées d'herbes de la terre et celui qu'est sage ne les rejettera pas."

Le célèbre Sirop Concentré, composé de Salsepareille et les pillules pour le sang, préparés à la vapeur, au Laboratoire chimique du Sud, à la Nouvelle-Orléans, possédant des qualités douces et bienfaisantes. Ces articles sont composés d'ingrédiens combinée, conçue pour faire les maladies contre toutes espèces de fièvres. Lorsqu'une maladie est produite par le froid, le mauvais air, les lieux marécageux ou par les miasmes putrides et qu'elle devient maligne ou épidémique, ces remèdes sont les seuls qui opèrent une guérison certaine. Ils possèdent non-seulement la propriété de guérir la maladie, mais encore celle de donner de la vigueur au système.

Aussitôt que ces remèdes se rendent à l'estomac, ils se répandent comme une vapeur dans tous les pores et leurs effets sont aussi agréables que salutaires. Lorsque la circulation commence à languir et que les facultés se paralysent il faut avoir recours à ces médecines qui raniment les esprits, renforcent le système nerveux et feront renaître le corps entier. Combien de personnes laissent ruiner leurs constitutions par différentes maladies, craignant de faire trop de dépenses en consultant un médecin ou par le préjugé qu'ils entretiennent contre les médecines végétales, à moins qu'elles ne soient prescrites par un des soi-disant savant. Si elles pouvaient lire les prescriptions des médecins, elles trouveraient que dans la grande majorité des maladies, les seuls remèdes que l'on administre sont un peu de rhubarbe, de séné, de jallap, de l'alun mêlé avec du sucre et de l'eau et mêlée avec un peu de menthe ou autres essences, et souvent ces simples purgatifs sont suffisant pour rétablir la santé. Mais l'apothicaire garde la prescription et lorsque cette personne retombe malade, il faut qu'elle consulte encore un médecin au lieu d'acheter elle-même le remède qui l'a déjà guéri et qui coûterait la cinquantième partie de ce qu'il faut payer au médecin. Voilà une des causes pour laquelle une grande partie de la population de tous les pays donne le temps à la maladie de faire des ravages et d'affaiblir la constitution, parce qu'il est difficile de se procurer les soins d'un médecin sans le payer bien cher. Ainsi se trouve vérifiée la mémorable confession d'un célèbre médecin "que les prescriptions en langue romaine avaient indirectement causé la mort de plus de monde que les armées romaines."

Une médecine qui peut enlever les matières bilieuses et donner de la vigueur aux fonctions digestives et produire une transpiration insensible doit être considérée comme un bienfait humain, si elle est mise à la portée des moyens de toutes les classes. Si cette médecine a aussi le bien, elle ne peut manquer d'opérer plus de guérisons que toute la faculté médicale. Les médecines qui réunissent ces qualités, sont le *Sirop composé et les pillules*, dont l'efficacité est reconnue dans toutes les parties des E. Unis et attestée par un grand nombre d'individus qui en ont éprouvé les bienfaits. C'est en vain que l'on tente de décréditer ces médecines populaires et que l'on s'efforce de les ranger au nombre des remèdes des charlatans. Les faits sont au-dessus de la théorie et peuvent même vaincre les préjugés. Le médecin le plus habile pourrait recevoir des témoignages aussi nombreux de guérisons de toutes espèces de maladies qui affligent le genre humain qu'en a reçu le propriétaire du sirop composé de salsepareille et des pillules, pendant les deux dernières années! Il ne le croit pas et il s'estimerait heureux de mettre la question à l'épreuve.

La grande réputation dont ces médecines jouissent était basée sur des faits, il est seulement nécessaire de faire connaître aux personnes qui les ignorent, quelques-unes des maladies qu'elles ont guéri et contre lesquelles on peut sans crainte les employer, certain que nous sommes, qu'ils auront le même succès; ces maladies sont: 1o. la dyspepsie chronique et causelle dans ses plus forts symptômes, tels que maux de tête, nausée, manque d'appétit et débilité générale, 2o, la diarrhée dans toutes ses formes; 3o, la jaunisse dans ses différentes périodes, 4o, les vers de toutes espèces; 5o, les hémorroïdes de toute description; 6o, la constipation, n'importe à quelle époque; 7o, les coliques de toutes sortes; 8o, les maladies du foie, le rhume, 9o, le rhume de toute sorte; 10, l'asthme nerveux ou ordinaire; 11, les battemens de cœur et la pleurésie ou douleurs dans le côté, 12o, fièvre journalière aigue ou modérée; 13o, fièvre tremblante dans toutes ses espèces, 14o, enflammation des viscères de toute espèce et en se traite au commencement de la maladie, 15o, influenza, 16o, dysenterie aigue ou chronique, 17o, rhumatismes aigus ou chroniques et la goutte, 18, dépérissement du corps ou consomption, si l'on prend les médecines avant qu'il ne se forme des cavités dans les membres; 19o, le scrofula, même dans les plus mauvais cas; 20, scorbut de mer ou de terre; 21o, mélancolie et autres affections nerveuses; 22o, palpitations spasmodique du cœur et des artères; 23o, maux de tête dans tous leurs genres, 24o, manque de sommeil; 25o, la léthargie épileptique, cataleptique et paralysique; 26o, paramenia ou irrégularités féminines ainsi que le leucorrhoe dans toutes ses variétés, pour lesquels le sirop et les pillules seules sont suffisantes; 27, hydropisie de toutes espèces, 28o, la strangurie ou au très maladies urinaires, 29, la transpiration morbide ou désolorée; 30, la teigne humide, la galle et les maladies de la peau en général.

Dans toutes ces maladies ainsi que dans plusieurs autres, le propriétaire a des témoignages volontaires de l'efficacité du sirop composé de salsepareille et des pillules, obtenus des personnes qui ont été guéries par ces remèdes et dont plusieurs ont été publiés dans les journaux. Il est donc évident que ces médecines sont composées d'ingrédiens qui agissent sur le système en général et qu'elles ne peuvent pas être une préparation d'alun. Elles sont composé de végétaux les plus rares et ne contiennent aucune partie de mineraux. Elles produisent leurs effets sans causer de douleurs ou de prostration dans le système nerveux; au contraire elles raniment et donnent de la vigueur dès le premier jour de la convalescence.

Des directions pour l'usage du sirop et des pillules, en français, en anglais et en espagnol accompagnent ces remèdes.

A vendre en gros ou en détail au no. 96, rue de la Douane. Nelle. Orléans. 11 oct

MARCHANDISES NOUVELLES—Reçu par le soussigné

Mérinos anglais et français,
Bombazin et circassienne françaises,
Bombasines et Chaly français,
Mousseline de laine, unie et à dessins,
Indiennes françaises, anglaises et du pays,
Cambric de toile et linon,
Satin et soie unie et à dessins variés,
Velour de soie noir et en couleur,
Châles de mérinos, cachemire et de soie,
Mouchoirs de soie et de goût,
Draps à poil long anglais et du pays,
Bas de soie et coton et bas du pays,
Voiles en dentelle, châles et mouchoirs,
Gants pour dames et messieurs, &c.

Ces marchandises seront vendues à bas prix pour du comptant. ROTTA & co.

23o—2s encoig. Canal et Chartres.

TAPIS, COUVERTURES, &c.—Pas Rideaux

Tapis anglais et de Bruxel;
Housses de Perse et de Turquie;
Couvertures françaises et anglaises de différentes grandeurs;
Do de trois points pour nègres;
Flanelles blanches et en couleurs,
Couvertures de tables et pianos en laine;
Do do do en toile,
Toile et coton à draps;
Coton écrué et à côte;
Coton de Lowell, Linseys et Cotonnade;
Satinets et casimire, &c, maintenant en débarquement et à vendre à bas prix, par

26oct—2s ROTTA & Co. Enc Canal et Chartres

VELOUR DE SOIE—2 caisses couleurs assorties, en magasin, Mouchoirs de Cambric assortis, unis et brodés.

Bas.—18 caisses bas de coton pour enfans, femmes et hommes.

Nappes.—2 caisses nappes en toile allemande, pa tons assortis.

Hameçons.—6 caisses hameçons de Hemming & Son, grosseur assortie.

Vin du Rhin—Un assortiment général des meilleurs vins du Rhin

Pierres à moulanges de Cologne—Un grand assortiment, à vendre par F. C. GOERGEN & Co,

23 oct—6 43, Chartres, au premier.

POIL POUR PLATRE—50 barriques, à vendre par GEO. BEDFORD, 22, Bienville. 23o

HARENGS DU POTOMAC—200 barils, à vendre par GEO. BEDFORD, 22, Bienville. 23o

A VENDRE—Une GROCERY située à l'encoignure des rues du Camp et Poydras. S'adresser sur les lieux.

21 oct—6 F. ZORN & Co.

UN Jeune Cheval de selle avec sa selle et sa bride, à vendre à bas prix, si l'on s'adresse immédiatement. Aussi—Un cheval de dray avec le harnais MUNFORD PERKS,

21 oct Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

NEGRES A VENDRE—Un nègre et une négresse, bons sujets, à vendre par

MUNFORD PERKS,

21 oct Enc Poydras et Tchoupitoulas.

LES créanciers et débiteurs de feu François Petijo, h. c. l. sont invités à se faire connaître immédiatement au soussigné, exécuteur testamentaire du défunt. JOSEPH BLACHE.

18o Rue Craps entre Esplanade et Poêtes.

$40 DE RECOMPENSE—La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui donnera des détails sur la mort de M. Sabin Delacroix, ancien habitant de St. Marc (Ile St.-Domingue) mort aux Etats-Unis d'Amérique, il y a environ 36 ans à Mr Joseph Venet, domicilié à St. Martinville, Attakapas. 16o

JAMBONS de Cincinnati enveloppés, en barils et en tierçons, pour l'usage des familles, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

A VENDRE—En débarquement de la goëlette Elizabeth, de Nantucket, 1000 boîtes blancs de baleine; 300 gallons huile pressée en hiver; 4000 do do en été, 4000 do do en automne. J. B. FIELD,

24 oct 74, Bienville.

MARINADES et catsup—275 boites marinades en jarres de 1 gallon, 1-2 do et 1-4 do, catsup de tomates, moutarde en jarres, confitures etc. en débarquement et à vendre par

24 oct DAVIS & HOBART, 18 Douane.

BRODEQUINS ET BOTTE—165 caisses contenant un assortiment général de bottes et brodequins pour hommes et enfans, des meilleurs manufactures, à vendre par

24 oct I. BRIDGE & Co. 134, Magasins.

TOILE D'EMBALLAGE—1100 pièces toile de Kentucky, à vendre par

PIERCE SHANNON & BRO,

24 oct 57, Magasins.

CORDE D'EMBALLAGE—800 rouleaux, à vendre par

PIERCE SHANNON & BRO,

24 oct 57, Magasins

WHISKEY—75 barils vieux whiskey rectifié, en magasin et à vendre par

24 oct HADDEN & HALL, 33, Nile-Levée.

MOULIN A SCIE A VAPEUR A VENDRE.

MOULIN A SCIE, bien connu, appartenant au juge Hitchcock, situé au bas de la cité de la Mobile

Ce moulin a deux scies et une machine à blanchir bois, entièrement neuve. L'on suppose que c'est le meilleur moulin qui ait été bâti dans le Sud, étant bâti d'après les plus récens modèles. Les deux scies peuvent scier de 5 à 8000 pieds de bois par jour. La bâtisse est substantielle et couverte en ardoises. La machine à blanchir est de la manufacture de Hoskins & Hutton, patentées. Le droit de patente pour le comté de la Mobile sera vendu avec le moulin et l'acquéreur le désire. La machine peut blanchir de 5 à 8000 pieds de bois par jour. Le lot sur lequel le moulin est bâti a 168 pieds de face sur la rivière et s'étend en arrière jusqu'à la rue Hitchcock, traversant la rue Water, distance d'environ 451 pieds et à droit au rivage qui est en face. Les rivières au-dessus de la Mobile fournissent du cyprès en quantité et tout ce que le moulin peut faire est bientôt vendu.

Le moulin et la machine à blanchir sont trouvés en bon état et ses affaires sont bien conduites il rapportera un bénéfice net de $25,000 par année.

Les conditions de la vente seront un quart comptant; la balance sera payé en parties égales dans 1, 2, 3, 4 et 5 ans; les billets porteront l'intérêt légal de l'Etat de l'Alabama.

Aussi 12 ou 15 bons nègres, accoutumés à l'ouvrage du moulin, à des conditions libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Mobile, ou au soussigné en cette ville.

21jn GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

WOOD & SIMMONS, No 80, rue des Magasins, offrent en vente les marchandises suivantes:—800 boîtes savon; 200 boîtes amidon; 500 baquets saumon; 100 caisses sirop de limon, 500 dames-jeannes de gallon et 1-2 do; 100 rouleaux corde, 200 paniers champagne; 200 barils ciment hydraulique; 50 caisses marinades; 60 caisses vin Barsac; 100 demi et quarts pipes vin de Madère supérieur; 50 barils et demi eau de vie de pêche; 50 quarts pipes eau de vie du pays; 20 demi pipes eau de vie de Cognac, marques Otard Dupuy & Co; 10 pipes genièvre de Hollande; 40 quarts pipes vin de Port, 10 demi pipes Sherry et Madère; 20 barils huile de tanneurs; 6 demi pipes huile de lin, &c. 15 oct

CUCULLU, LAPEYRE & co offrent en vente—

400 boîtes raisins M. R. de Malaga,
400 do. citrons de Malaga,
200 tambours figues de do.
200 paniers do do.
200 barriques vin rouge d'Espagne,
20 barils vin Malaga sec,
100 boîtes sucre blanc de la Havane,
400 sacs café de Rio,
60 do. do. de la Havane,
600,000 cigares de différentes qualités.

AVIS—La société qui a existé en cette ville sous le nom de "RANDALL & JAMES CURELL" est dissoute en conséquence de la mort de ce dernier. Le nom de la société ne sera employé que pour la liquidation. RANDALL CURELL,

4 oct Associé survivant.

BAS de coton et en fil; flanelles, draps anglais; châles de laine et de coton; châles rouges turques; mouchoirs imitation madras, vests de soie; cravates en soie noire et en couleur; gants de laine; dentelle de fil, etc. en magasin et à vendre par

11 oct HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, ainsi qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie particulier leur plantation est connue, seront imprimés sur celles qui sont assez grandes pour la permettre, et ceux où on ne pourra le faire auront un chiffre de renvoi, et l'on trouvera ces noms dans la marge de la carte à leurs chiffres correspondants. Cette carte aura 6 1/2 pieds sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées; ce qui lui donnera une apparence pittoresque.

Sav JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET ainé & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Lassauche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Muros Multicaulis. S'adresser chez Ch. S Schoendoeffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heures du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera.

17 jt H. CURTIUS, apothicaire.

DEPOT de Marbre et de Granite, No. 147, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

Constamment en main, seuils de porte, marches, tables pour l'eau, cadres de fenêtres, linteaux, &c., qui seront fournis aux prix le plus réduit. Des ordres pour devantures de magasins, maisons privées, tombeaux, monumens et généralement tout ce qui sert à l'érection des bâtisses seront envoyés aux meilleures carrières, promptement exécutés selon le dernier goût, à des prix raisonnables.

5 août NEWTON RICHARDS.

DR. J. EVANS,

Old Galens Head, no. 12, Peck Slip, New-York.

Une porte au-dessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.

La méthode approuvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies délicates, savoir: le *syphilis, gonorrhée, glandes, strictures, affections mercuriales,* et autres maladies provenant de l'impureté du sang continue à être pratiquée au dispensaire, no. 12, Peck Slip, New-York, qui est établi depuis plus de 20 ans. Les personnes qui sont attaquées de maladies de cette nature peuvent être guéries en s'adressant au dispensaire où elles trouveront un cours de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.

Les étrangers qui désirent trouver ce bureau doivent faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à la mauvaise place; mais un peu d'observation empêchera ce conveniant erreur. Rappelez-vous les noms du Dr. JOSEPH Evans, Old Galleus Head Dispensary, no 12, Peck Slip, New-York.

Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres qui ne seront point franc de port resteront au bureau de la poste.

N. B. Les bureaux du Dr. sont disposés de manière à rendre les consultations très secrètes

L'on peut obtenir des préservatifs à ce bureau.

Ce bureau n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la ville ou endroits.

JOSEPH EVANS, M. D.

Old Galens Head Dispensary,

No. 12, Peck Slip, New-York.

Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Minerve, qui contient un assortiment complet de médecines pour la vénérie dans tous ses progrès et dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la nature de la maladie et le traitement que l'on doit suivre de manière qu'une personne peut être son propre médecin. Les marins et les planteurs devrait toujours avoir une de ces boîtes.

Prix pour une grande boîte $15

" petite do. 10

On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port

JOSEPH EVANS, M. D.

Old Galens Head dispensary,

11 juin—1a. No. 12, Peck Slip, New-York.

DEVANTURES en chemine en marbre et grilles—Le soussigné dirige maintenant à New-York la confection des objets ci-dessus dans toutes leurs variétés et il en aura un dépôt en cette ville. Il aura aussi en main des tuiles et terre pour planchers et autres objets, dessus de tables en marbre statuaire et égyptien, marbre statuaire et du pays pour tombes et monumens, plâtre et ciment, ainsi qu'une variété d'autres articles dans sa ligne. Il espère par son assiduité et ses soins mériter une part du patronage public.

C. L. SEIXAS, 147, Douane.

Entre les rues Dauphine et Bourgogne

Pendant son absence, M. Newton Richards est sont agent autorisé, auquel on pourra s'adresser.

15 octobre

REÇU par le Rubicon et à vendre par les soussignés, gants et mitaines laine, bas et chaussettes ditto, brodequins pour enfants ditto, vestes en tricot ditto, indiennes françaises, chemises, gants et mitaines fil, crêpe noir, mouchoirs madras, las coton blancs, bleus et gris, chaussettes coton écru et blancs, fleurs artificielles, cols et cravattes, cannes, parapluies, chapeaux pour hommes, chaussures avec marques et sandales, gants de peau pour hommes et pour femme, queues et balles de billard, procédés pour les queues de billard, jeux de dominos, de dames et d'échecs, fil français, cordonnet coton blanc, bretelles de toute genre, fusils, carnassières, poires à poudre, sacs à plomb, capsules canardières tendues, glaces et miroirs, plumeaux, parfumerie. Un assortiment de bronzes, peignes, tabatières, porte-feuilles, des plaqués et en acier, anneaux à rideaux, boîtes à barbe, couverts en métal, cuillères à café et autres articles de Paris.

TALAMON FRERES,

17 oct—15 Enc Chartres et Toulouse.

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—No. 21, rue du Camp. Capital.................$300,000

Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes. E. L. TRACY, secrétaire. 26

DES propositions cachetées et séparées seront reçues à ce bureau jusqu'au 15 novembre 1839 pour le fournissement de bon bois de chêne sain pour l'année commençant le 1er janvier 1840, pour l'armée des Etats-Unis, aux postes suivants, savoir: Dans la ville de la Nouvelle-Orléans, caserne des Etats-Unis, pour les hôpitaux près de la Nouvelle-Orléans, Fort Pyke, Fort Wood et Fort Jackson. Chaque corde devra mesurer 128 pieds cubes. Les propositions devront mentionner le prix par corde de bois qu'ils fourniront aux postes ci-dessus mentionnés. De bonnes cautions devront être données pour la fidèle exécution des contrats.

Bureau du Quartier maître—Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1839. J. CLARK, Quartier-Maître.

20 sept—jus. au 15 nov.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Rubicon, du Havre:

14 paniers Champagne, mousseux de 50 demi bouteilles chaque. J. T. LAGUERENNE & Co,

23 oct 57, Tchoupitoulas.

EAU DE VIE DE PECHES—50 barils à vendre par GEO BEDFORD,

24 oct 22, rue Bienville.

BRIQUES A FEU—10,000 briques de Baltimore, en débarquement et à vendre par

24 oct G. BEDFORD, 22, Bienville.

PORC—300 barils porc mess; 500 do prime, à vendre par M. MAHER,

24 oct 16, Poydras.

JAMBONS ENVELOPPES—50 barils et 6 [illegible] cauts en magasin et à vendre par

24 oct HADDEN & HALL, 33, Nile-Levée.

GRAISSE—75 barillets graisse No. 1, en magasin et à vendre par HADDEN & HALL,

4 oct 33, Nouvelle-Levée.

SAINDOUX—[illegible] barillets et 3 barils, à vendre par GODFREY, LAWRIE, & SMALL,

24 oct 36, rue Gravier.

MARCHANDISES ALLEMANDES — Vins du Rhin, véritable Eau de Cologne, bas et demi bas, à vendre par ABRAHAM TRIER,

24 oct 34, rue Gravier.

MAQUEREAUX Maquereaux, Harengs et Saumon—50 barils maquereaux No. 1; 75 do do No. 2, 400 do do No. 3, 135 demi-barils do No. 1, 125 do do No. 2, 50 do do No. 3, 130 quart-barils do No. 1, 50 do do No. 2; 200 barils harengs; 500 boites harengs No. 1, 10 demi barils saumon No. 1; 100 baquets do do, en magasin et en débarquement, à vendre par

24 oct PETERS & MILLARD.

PLATRE DE PARIS—250 barils à vendre par

23 oct GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

CLOUX—100 barriques cloux assortis en débarquement du navire Bacon, à vendre par

GEORGE GREEN & BRO,

24 oct 26 Camp.

CHAUX—100 barriques chaux de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD,

24 oct 22, Bienville.

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs, à vendre par ABRAHAM TRIER, 34, Gravier. 23o

CAFE DE RIO—4000 sacs café de Rio, à vendre par STETSON & AVERY,

26 oct 88, rue Gravier.

POUR L'INTERIEUR.

BATEAU à vapeur pour [illegible]—Le bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau ARABIAN, capt. N. B. Cook, fera les voyages réguliers comme paquebot entre Indian Village et St. Martinville, partant de l'Indian Village, tous les jeudi et lundi à 11 heures, a. m. et de St. Martinville tous les mercredi et samedi. Ce bateau a de beaux emménagemens. S'adresser au Indian Village ou à

R. T. LAWRENCE, Nile Orléans.

N. B. L'Arabian est bien calculé pour les voyages des Attakapas, ayant une belle et grande chambre et tirant peu d'eau. L'Arabian fera un voyage toutes les semaines aux Opelousas aussitôt que les eaux le permettront.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour, il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir de coton il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, dont il est expédié promptement, s'adresser à bord ou à

PIERCE SHANNON & BROTHER,

26 oct 57, rue des Magasins.

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

De Mills' Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nelle-Orléans et St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling-Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

Il n'est alloué que 40 livres de bagage par chaque passager.

Bureau au Green River Hotel	Bowling Green.
Bureau général de Poste	Nashville.
" "	Mills' Point.
" "	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenn.

7 mai.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

PAQUEBOTS ENTRE NEW-YORK ET LA NOUVELLE ORLEANS.

Cette ligne est composée des navires suivans:

FRANCIS DEPAU, capt. C. A. Forbes, 700 ton.
LOUISA, " Wm Osborne, 500 do
MEMPHIS, " S. Nichols, 600 do
OCONEE, " S. Knight, 475 do
OCMULGEE, " J. J. Leavitt, 475 do
FRANCONIA, " E. Cross, 500 do

Ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et bâti à New York expressément pour faire les voyages ci-dessus. Il ont aussi de beaux emménagemens pour les passagers et sont commandés par d'habiles navigateurs. Ces navires seront remorqués en montant et en descendant la rivière.

Les propriétaires ou capitaines de ces navires ne seront point responsables de la casse de vitres, faïences ou grenats ou ouvrages de fer, cuivres ou pour la rouille sur le fer ou l'acier, ni pour les ballots ou paquets qui ne seront point accompagnés d'un reconnaissement signé au bureau des agens. Pour fret ou passage, s'adresser à STETSON & AVERY,

25 oct 88, Gravier.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui seront en tous 12; ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aura plus bas prix,

YAZOO,.............Capitaine Trask.
MISSISSIPI.......... " Hoole.
LOUISVILLE......... " Allen.
SARATOGA.......... " Hathaway.
HUNTSVILLE........ " Eldridge.
SHAKESPEARE...... " Palmer.

Ces bâtimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagemens élégants pour les passagers: ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni les capitaines, ni les armateurs de ces bâtimens ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre en grand, ouvrage de tonnellerie ou de ferblanterie, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins qu'un fret au prix au préalable un reconnaissement que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES [illegible]

21 m

Ligne de paquebots de [illegible] & Co. entre Boston et la Nouvelle Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages du port ci-dessus, ces navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils ont de beaux emménagements, et tous pour de bons marchés pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	400	"	S. Lemont.
CHARLESTON	375	"	D. Eldridge
COLUMBIANA	425	"	D. Baxter
CONCORDIA	605	"	Harding

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagemens et les chambres des dames sont séparées. On portera toutes attentions aux passagers, et leurs tables seront de mieux garnies.

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que les navires réguliers fussent en retard, il y aura d'autres navires pour les remplacer. On sollicite une portion du patronage du public. Les agens s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui y seront expédiées; ils avanceront et n'exigent toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous le 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser à

JOHN A. MERRITT,

53, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co. à Boston.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne de paquebots se compose des navires ci-après, les quels ont été construits ou achetés pour faire ces voyages, savoir:

Navire SEAMAN	Capitaine Myer
Barque MARY,	" Nickerson,
BRAD FERRY, (neuf)	" Stevens,
SOLOMON BALTUS,	" Latham,
Brick ARCHITECT,	" Gray.

Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés, ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou le rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront remboursés au désire. Le prix du passage est fixé à $80. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEORGE BEDFORD,

12 oct—e 22 rue Bienville

LEA BUNKER & Co,

Marchands de produits à Commission.

A Philadelphie

Référence à MM. J. W. Zacharie & Co,

Joseph Landis & Co,

William & Lindley,

m 13 1a Nouvelle-Orléans.

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle-Orléans.

E. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.

J. I. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.

Nous sollicitons des consignations à nos maisons.

J. I. ANDREWS, résidant à New-York.

Z. ANDREWS, " Nile-Orléans

E. L. ANDREWS, " Mobile.

13 août

RIZ—40 barriques riz en débarquement de la goëlette W. E. Chester, de Charleston, à vendre par

14o J. A. BARELLI & co. 94 Commune

FARINE—300 barils farine superfine et 100 do mittoyenne, à vendre par

18oct MAHARD & SIGERSON, 38, N. Levée.

A VENDRE.

LA BRIQUETERIE qui avait été vendue à Mr. Arrogo, et dont la vente n'a pu s'effectuer par cause de la mort de l'acquéreur.

Cette briqueterie est située à la pointe en face de Carrollton, et se compose de deux arpens de face au fleuve, sur 80 de profondeur et cultivable à 60 arpens, ensemble 30 ESCLAVES petits et grands, tous d'excellens sujets. Les animaux, ustensiles et tout ce qui en dépend.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Pour de plus amples renseignemens, s'adresser à Messrs. Guinault & Delessus, passage de la Bourse, entre St Louis et Conti, ou à M. Grenier sur les lieux. 21 août

GOUDRON—300 barils goudron, 100 barils do, en bon ordre et à vendre par

W. E. & R. MURPHY,

10 oct 132 Vieux Bassin.

PHARMACIE VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour rendre ses services le plus utile au public, et ou exécutera avec soin toutes les ordonnances.

Prescriptions remplies à toutes heures du jour et de la nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste,

Ville de Lafayette, 12 août 1839

13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

DURAND & Co,

Graveurs de Billets de Banques,

No. 26, Wall street, New-York.

INFORMENT les Directeurs des Institutions de Banques des Etats-Unis, qu'ils ont organisé un établissement complet, dans tous les départemens, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qu'ils ont faites dans les gravures des billets de banques, leur fait espérer qu'ils obtiendront une exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs couleurs ou leur ouvrage de machine, est entièrement neuve et originale, construite expressément pour cette société, d'après celle de C. Durand, qui a dévoué 20 années pour la confection de cet objet et est aussi des meilleurs préservatifs contre la contrefaction. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la richesse et la variété des sujets, ils garantissent que le nouveau style surpassera tout ce qui a été produit dans cette branche.

PRIX.

Pour une planche ou suite de 4 billets,	$500
Pour une planche en sus de 4 billets,	25
Impression par 1000,	25
Papier par 1000 feuilles,	25
Banqueprot, avec coupons, traites, &c. exécutés avec élégance.	

Des spécimens de l'établissement ci-dessus peuvent être vus aux banques de la Nile-Orléans.

19m—1an, 6m.

WHISKEY—50 barils whiskey, à vendre par

MAHARD & SIGERSON,

26 oct 38, Nile. Levée.